

BAGUES VOLAILLES 2019

Tarif réservé aux adhérents individuels de la SC.F à jour de cotisation.

0,25 € la bague pour les éleveurs individuels

LES BAGUES SONT CÉDÉES PAR DIZAINES INDIVISIBLES

Participation aux frais de port et d'emballage

10 à 99 bagues 4,00€

100 à 200 bagues 8,00€

200 à 999 bagues 13,00€

Au-delà de 1000 bagues 16,00€

SOCIETE CENTRALE D'AVICULTURE DE FRANCE

7, rue du Faubourg Poissonnière 75009 - PARIS

T : 01.45.22.63.17 Fax : 01.43.87.46.13

CESSION DE BAGUES 2019

Nom, Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville

N° adhérent SCAF : Téléphone : E-mail :

Date de la commande :

Dimension	Nombre de bagues	Colonne réservée à la FFV n° des bagues	Montant des bagues
5,5			
6			
6,5			
7			Frais de port selon tableau
8			Total Bagues
9			
10			
11			Cotisation membre
12			individuel 20 €
13			
14			
15			
16			
18			La Revue Avicole 33 €
20			
22			
24			
27			
32			
Total			

CHEQUE A L'ORDRE DE LA FFV POUR LES BAGUES - POUR LA COTISATION ET LA REVUE AVICOLE, CHEQUE A L'ORDRE DE LA SCAF